

L'an deux mille vingt et Seize Juin à 20 Heures 30, dans la salle Communale, le Conseil Municipal de la commune de COURS LES BAINS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jacques LAGARDERE, Maire. La convocation était du 09 Juin 2020.

**PRESENTS** : ANTOINE Véronique, BERNARD Catherine, CLOCHER Romain, DUCASSE Valérie, DUCOS Didier, GARBUIO François, JOUBERT Estelle, LAFARGUE Christophe, LESPES Jean-Luc, TORREGARAY Alice.

**EXCUSES** : /

**Secrétaire de séance** : Mme TORREGARAY Alice

Après lecture donnée par Valérie DUCASSE, le compte rendu de la réunion du 29 Mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **-001- PRESENTATION ET PREPARATION DU BUDGET :**

Monsieur Le Maire donne la parole au secrétaire afin qu'il présente un Budget Communal car pour beaucoup c'est une découverte. Certains élus ont déjà assisté à une réunion au cours de laquelle le compte administratif avait été présenté.

Un support intitulé document de présentation et de préparation a été remis à chacun des Conseillers Municipaux. Le secrétaire présente les principes budgétaires et ensuite détaille par section l'ensemble des articles. Le Budget 2020 sera voté lors de la prochaine séance et chacun pourra demander des précisions ou des explications.

Monsieur Le Maire intervient pour présenter au Conseil Municipal le montant des Indemnités des élus et les taux d'imposition qui seront proposés lors du vote du Budget. Il donne les explications par rapport aux propositions.

En conclusion, Monsieur Le Maire précise qu'une moyenne annuelle de 15 000 € peut être consacrée à de l'autofinancement de travaux.

### **-002- TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX :**

#### **CHAUFFAGE, ISOLATION LOGEMENT ET MAIRIE :**

Les devis pour la modification du chauffage de la Mairie et du Logement Communal, afin de réduire la consommation électrique et améliorer le confort, ont été établis par l'entreprise ALBERTI pour 7 542 € H.T

Ce dossier sera présenté au département pour bénéficier de la subvention du FDAEC, il reste à chiffrer le changement de la porte d'entrée de la Mairie car elle provoque une déperdition de chaleur importante. L'entreprise CAPDEGELLE doit venir pour établir un devis.

Le montant total des devis des travaux doit atteindre la somme de 10 000 € H.T et l'aide financière sera de 8 000.00 €.

#### **ACCESSIBILITE SALLE ET MAIRIE :**

Catherine BERNARD a contacté l'architecte chargée du dossier, un point a été fait.

Il reste à réaliser par l'entreprise DA ROS , la rampe d'accès pour la salle.

La pose d'un système de sonnette pour l'appel que ce soit devant la Mairie ou sous l'auvent de la salle a été réalisée par l'entreprise ALBERTI.

### **EGLISE :**

Pour le maçon M. LABORDE Jérôme il reste des joints extérieurs à terminer sur les crédits de 2019 ; il va établir un devis pour les travaux restant à l'intérieur du clocher. Il a alerté la Mairie que certaines pierres situées en haut du clocher peuvent représenter un danger par un risque de chute.

Catherine BERNARD informe qu'un tailleur de pierres est venu pour constater l'état des pierres du sommet du clocher, il a donné un ordre de prix pour une intervention, il a estimé à 10 000 €. Un second tailleur de pierres doit venir dans les prochains jours afin d'avoir plusieurs estimations mais aussi plusieurs diagnostics.

L'idée de consulter une association de bénévoles qui ont restauré une église ou une école de compagnons est à étudier.

Il est décidé dans un premier temps de sécuriser le périmètre.

### **Commission Travaux :**

Il est décidé d'une réunion de la commission travaux par rapport à ce dossier. Elle aura lieu le Vendredi 19 Juin, au moment de la venue du second tailleur de pierres, entre 17 et 18 Heures les maçons seront contactés.

Mme BERNARD, MM DUCOS, GARBUIO, LAFARGUE et Monsieur Le Maire seront présents.

### **-003- DOSSIERS FDAEC 2020 :**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que le Département alloue chaque année une subvention par l'intermédiaire du « Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des communes ou FDAEC ».

La part de l'enveloppe cantonale attribuée à notre commune est de 8 000.00 €, le montant total des devis des travaux doit atteindre la somme de 10 000 € H.T et l'aide financière sera de 8 000.00 €.

Monsieur Le Maire propose, qu'en fonction du devis de l'entreprise CAPDEGELLE, le Conseil Municipal retienne l'opération qui concerne le chauffage et l'isolation du logement et de la Mairie. Le Conseil est favorable, ce dossier sera finalisé lors du vote du budget.

Il propose la date du Jeudi 09 Juillet à 20 Heures 45 pour le vote du Budget.

### **-004- PROPOSITION COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS :**

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction des Services Fiscaux, en date du 02 Juin dernier, qui demande au Conseil Municipal de proposer des membres pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs. Ces membres sont désignés pour la même durée que les conseils municipaux et doivent être renouvelés dans les deux mois qui suivent les élections municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal propose les personnes suivantes :

- Mme LABARCHEDE Magali - M. PECONDON Eric – M. TILLOS Bernard
- M. LABONNE Jean-Bernard - M. LAMARQUE Pierre - Mme LAOUE Nathalie

- M. DEMOULE Jacques - Mme LAFARGUE Josiane - Mme LABARBE Eliane
- Mme NARBEBURU Dominique – Mme JOURDAN Roselyne – M. DREUMONT Bruno
- M. BERNARD Jacques - Mme DUCOS Sendrine - M. DUPOIS Michel
- M. SALVI Bernard - Mme PIZZINATO Jeany – M. LETORD Christian
- M. LABARDIN Etienne - M. CARASCO Robert – M. LABESQUE Yves
- Mme RIBOULET Marcelle – M. AIME Vincent – LATRILLE Jean-Elie

### **-005- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :**

Afin de préparer le budget communal, le Conseil Municipal examine l'état des subventions votées en 2019 et parmi ces dernières, celles qui ont été mandatées après réception en Mairie des pièces justificatives nécessaires.

Il est décidé d'inscrire, pour l'heure, douze subventions pour un montant de 1 905 € à savoir ::

- Agir à domicile : 50 €
- Jeunes Sapeurs-Pompiers : 50 €
- Association Parents Elèves Grignols : 40 €
- CAG Tennis : 40 €
- Comice Agricole : 45 €
- Comité des Fêtes : 600 €
- Cours-Circuits : 300 €
- Equipe St-Vincent : 100 €
- Anciens Combattants : 20 €
- Ligue contre le Cancer : 40 €
- Retraités Agricoles : 20 €
- Société de Chasse : 600 €

### **-006 QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

Monsieur Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux disponibles qu'ils sont conviés à la rencontre prévue le 17 Juin 2020 à 17 Heures avec le Président de la Communauté de Communes et le Chargé d'Urbanisme. Cette réunion a pour but le redémarrage du PLUI et également faire un point sur le dossier.

#### **Commission Voirie :**

Les membres de la commission voirie décident de se réunir le Samedi 20 Juin 2020 à 9 Heures pour lister les chemins et faire un relevé de l'état de chacun d'eux. Deux points importants sont d'ores et déjà à examiner : le pont en pierre de « Polidor » dont l'état interroge et le chemin de « David » qui est très dégradé.

#### **Prime Exceptionnelle :**

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder la prime exceptionnelle liée au travail des agents communaux pendant la crise sanitaire du Coronavirus au Secrétaire de Mairie, Frédéric LABAT, qui assuré la continuité du service en présentiel pendant toute la période. Cette prime de 1000 € pour un agent à temps complet est ramenée au plafond de 428.57 € pour 15/35<sup>ème</sup>.

Le Conseil Municipal est favorable pour accorder le montant maximal soit 428.57 € à Frédéric LABAT et autorise le Maire à procéder à son paiement.

### **Associations :**

Monsieur Le Maire expose qu'il a travaillé sur l'aide accordée par le Département pour les « Tiers Lieux ». Cette démarche semble correspondre au projet d'animation « Cercle associatif ». Il est possible de fédérer les associations locales, il avait été envisagé de mettre à disposition un ordinateur et proposer des animations, on peut éventuellement associer les circuits d'approvisionnement, organiser des après-midis récréatives

Les questions de la responsabilité à assumer par rapport à l'ordinateur et aux locaux communaux, des statuts doivent être étudiées. Il serait bon d'avoir des éléments avant la future réunion des associations prévue le 10 Juillet à 19 Heures.

Romain CLOCHER donne le compte rendu de la première réunion des associations du 05 Juin 2020. Les trois associations étaient représentées. Chacune a fait part de ses activités et actions sur la commune et de moyens humains dont elle dispose que ce soit comme membres ou bénévoles.

Il a été évoqué de travailler conjointement sur une journée avec des animations communes, tout le monde à l'air prêt à s'investir. Le journal local accompagnera ces projets de même que la page facebook . Il est demandé que l'organisation des visites guidées soit également mentionnée sur cette dernière.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 Heures 10.